RISQUES MEDICAMENTEUX - MÉDICAMENTS - PUBLIÉ LE 30/01/2025

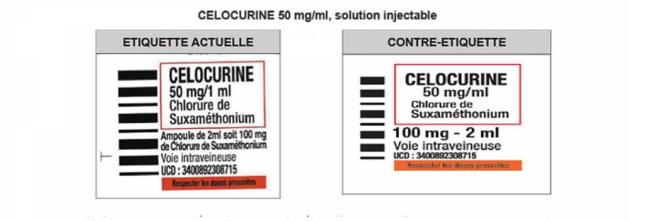
Celocurine 50 mg/ml, solution injectable : risques d’erreurs médicamenteuses graves, clarification sur le volume des ampoules

Information destinée aux médecins anesthésistes-réanimateurs, infirmiers(-ères) anesthésistes et pharmaciens(-ennes) hospitaliers(-ères).

- Sur les étiquettes de certains lots, **le volume des ampoules de Celocurine 50 mg/mL, solution injectable, n’est pas suffisamment visible**, ce qui entraîne un risque d’erreur médicamenteuse grave et de surdosage.
- Les lots concernés sont les suivants : H099, H100, H101, H102, H103, H104, H105, H106, H107 et H108.
- **Nous vous rappelons que Celocurine 50 mg/ml, solution injectable, est présenté en ampoules de 2 ml et contient donc 50x2=100 mg de chlorure de suxaméthonium.**

Afin d’éviter tout risque d'erreur médicamenteuse et dans l’attente de la mise à disposition d’ampoules avec un nouvel étiquetage plus clair, Neuraxpharm France met à disposition des pharmacies à usage intérieur (PUI), via son site dépositaire, une contre-étiquette comportant la mention « 100mg – 2ml ». Pour les lots concernés, cette contre-étiquette doit être apposée sur chaque ampoule par les PUI avant distribution du médicament dans les services.

Cette contre-étiquette doit être apposée sur chaque ampoule des lots concernés



Pour toute demande complémentaire de contre-étiquette, veuillez utiliser l’adresse courriel : pv@nxp-france.fr - tel : 01 53 63 42 90 en indiquant la quantité d’étiquettes souhaitée.

Téléchargez le courrier destiné aux professionnels de santé